



Mairie de Nanterre

Votre correspondante

Dominik Levacher
Chef de projets de territoire

☎ 01.47.29.52.67

Dominik.levacher@mairie-nanterre.fr

QUARTIER DU CHEMIN DE L'ILE

Conseil de quartier

Atelier « Aménagement » Synthèse de la rencontre du 18 novembre 2008

Participants :

ADROT Florence, Bibliobus/Service culturel.

CAPET Jacques, 1 rue de Zilina.

CHAMPESME Michel, 30 rue de Zilina.

ESQUIER Jérémie, 6 Bd du G. Leclerc.

LIME Jeanne, 2 rue des Sorbiers.

MATHERON Patrick, 13 rue du Progrès.

MEFTAH Lhaj, 24 rue du Progrès.

MOULET Maëlen et Jean-Benoît, 18 Bd du G. Leclerc.

PIERON Danielle, 2 rue des Sorbiers.

SOULAGE Vincent, 24 rue de Sannois.

SUDRE-ROUFFAUX Bénédicte, Bibliobus/Service culturel.

MOURET Catherine, conseillère municipale et co-pilote de l'atelier.

BENADDI-BIGDADE Habiba, responsable de l'animation du conseil de quartier.

LEVACHER Dominik, chef de projets de territoire/Nord-ouest.

En préambule, Patrick Matheron se propose de co-piloter cet atelier avec Catherine Mouret, lesquels lors d'un prochain conseil de quartier, feront part aux participants des questions abordées dans cet atelier.

Ensuite se pose la question de l'objet de cet atelier, aussi Habiba Bennadi-Bigdade précise-t-elle qu'il a pour finalité de traiter la problématique « aménagement du quartier » au sens large du terme et qu'il serait important de déboucher sur des propositions. Seulement plusieurs rencontres seront nécessaires car il faut avancer par étape. La première serait de prendre connaissance de quelle façon la mairie a été amenée à lancer une étude opérationnelle et pour cela, demande au chef de projets de rappeler le travail entrepris.

Le point de départ a été à la fois les nombreuses questions dans ce domaine soulevées lors des conseils de quartier et la nécessité de positionner le secteur Hoche par rapport au reste du quartier, secteur qui entrait lui aussi en phase d'études opérationnelles conduites par l'EPASA. De ce fait, en amont de l'étude générale de faisabilité actuellement confiée après appel d'offres à la SEMNA, c'est à que cet organisme a remporté le marché d'études et a été désigné pour étudier l'ensemble des projets d'aménagement, plusieurs conseils de quartier ont ponctué cette démarche :

- Le 9 février 2005 pour un état des lieux du quartier partagé entre les habitants et les élus, afin de déboucher sur des bases concrètes pouvant permettre l'élaboration de projets et induire sur son évolution. En deuxième partie de cette séance a été présentée la programmation du secteur Hoche.

Cette séance a permis le lancement ensuite de deux études afin de pouvoir établir des bases concrètes pour une réflexion commune :

- Une étude commerciale avec un état des lieux et des simulations d'évolution, présentée le 19 octobre 2005,
- Et une étude urbaine, le 7 novembre 2005, laquelle mettait en relief les aspects positifs et négatifs existant sur le quartier.
- Puis, une rencontre a été organisée le 22 mai 2006 pour commencer à réfléchir sur l'évolution possible du Chemin de l'Ile, pistes qui ont été ensuite rediscutées lors d'un atelier, le 19 juin 2006. Il en est ressorti principalement le souhait que le centre commercial soit plutôt reconstruit et une demande d'informations complémentaires par rapport au secteur Hoche.
- La séance du 4 octobre 2006 a vu un retour sur les questions posées et les demandes formulées lors de l'atelier du 19 juin 2006, et, celle du 7 mars 2007, la présentation par l'EPASA, du traitement des espaces extérieurs du secteur Hoche.
- Et enfin la séance du 30 janvier 2008, laquelle a eu pour objet dans le cadre de la présentation des projets en cours dont Hoche, une information sur la nature de l'étude urbaine confiée à la SEMNA avec un planning prévisionnel du rendu, des premières conclusions pour l'automne.

Aussi aujourd'hui, de la part de la SEMNA, sommes-nous en attente du rendu officiel de cette étude de faisabilité, technique – financière et administratif, laquelle doit se décliner sur les trois axes arrêtées : le centre commercial – le secteur Gare et le secteur Komarov.

Ensuite plus particulièrement par rapport à l'étude de faisabilité du futur centre commercial, les participants auraient aimé avoir plus de précisions quant à la question de la hauteur des bâtiments, ils souhaiteraient qu'ils n'aient pas plus de 4 étages. Ils se questionnent également par rapport à leur volumétrie et se demandent si

les bâtiments ne pourraient pas avoir un effet d'escalier comme pour Hoche, une hauteur plus importante côté rue de Zilina, pour descendre progressivement côté boulevard du Général Leclerc?

Ensuite leurs interrogations se portent sur la nature du stationnement prévu en sous-sol et sur la possibilité pour des « extérieurs » de louer des boxes, mais également par rapport au mode de livraison du centre commercial, au type de logements programmés et à la présence éventuelle d'équipements etc.

Ils aimeraient savoir à quelle étape, commence-t-on à traiter de la diversité des commerces. Pour résumer, ils indiquent qu'ils auraient aimé prendre connaissance de ce qui a été étudié, à partir de quels critères et comment.

Puis concernant le projet commercial dans son ensemble, a été demandé un point sur le projet d'implantation de kiosques sur la dalle de l'A. 86 ? De plus, ces derniers permettraient, par ailleurs, de relocaliser les différentes boutiques du centre commercial durant les travaux de reconstruction.

Concernant plus précisément les commerçants, propriétaires des murs, ces derniers ont manifesté auprès du syndic, de leur souhait de pouvoir vendre leur bien.

Ils aimeraient obtenir également plus d'informations sur l'aménagement du secteur Hoche, principalement par rapport à l'échangeur et à l'incidence qui en résulte au niveau de l'emprise foncière. Par ailleurs, il est précisé qu'une enquête publique relative à ce secteur est actuellement en cours. Elle intervient dans le cadre de la déclaration d'utilité publique par rapport à d'éventuelles expropriations. Ce document est consultable en mairie jusqu'au 24 novembre.

Autres thèmes abordés plus liées à l'atelier Cadre de vie : la Ville participe-t-elle au financement de la passerelle, condition qui permettrait sa réalisation effective ? – Où en est le prolongement de la rue Ampère? – Le marché nécessiterait un ravalement de ses façades afin de remédier à sa dégradation – Sur le terrain Total, en cours de dépollution, la réalisation d'une voie permettra aux camions de contourner la zone d'habitat.

En conclusion, comme il ressort fortement de cet atelier que les participants aimeraient être éclairés quant à la manière qu'a été menée l'étude de faisabilité, Habiba Bennadi-Bigdade se propose de demander à Marc Vignau, adjoint au maire à l'aménagement, de faire en sorte qu'à un prochain atelier, depuis la date du 9 décembre a été retenue, cette étude de faisabilité puisse être présentée.

Elle précise également que le service Communication doit élaborer pour la fin de l'année 2008, une plaquette de présentation des axes d'aménagement pour le quartier, avec une attention plus particulière sur celui de Hoche.

Prochain atelier Aménagement, le mardi 9 décembre, 20h, salle Voltaire

Cette synthèse a été élaborée avec la contribution des deux co-pilotes : M. Matheron et Mme Mouret.